

Delémont/Neuchâtel, le 8 avril 2011

Communiqué de presse

Un projet novateur pour les polices jurassienne et neuchâteloise

Les cantons du Jura et de Neuchâtel s'engagent dans un projet unique et novateur qui pourrait conduire, d'ici trois à cinq ans, à l'intégration de leurs deux polices au sein d'une nouvelle force de sécurité. Le projet, dont la conduite est confiée à M. Olivier Guéniat, actuel chef de la police judiciaire neuchâteloise, a été dévoilé vendredi (8 avril) par les deux conseillers d'Etat en charge de la police, M. Charles Juillard (JU) et M. Jean Studer (NE). Monsieur Olivier Guéniat assumera également le commandement de la police jurassienne ad intérim durant la durée du projet.

Suivant les recommandations de l'audit de la police cantonale jurassienne réalisé en 2010, le Gouvernement jurassien souhaite explorer les collaborations envisageables sur le plan régional pour profiter de toutes les synergies possibles avec un autre corps de police. Cela passe notamment par une revue des processus de travail et l'affectation des ressources à disposition, notamment humaines. La piste de collaboration avec la police neuchâteloise semble d'emblée celle qui peut procurer le plus d'avantages et de modernité eu égard à la longue tradition de collaboration entre les deux polices cantonales. Les deux gouvernements sont tombés d'accord pour explorer à fond ces collaborations dans une approche de régionalisation, notamment une variante privilégiée et particulièrement innovante qui est celle de l'intégration des deux polices dans une nouvelle force de sécurité.

A cet effet, il a été convenu entre les deux gouvernements que M. Olivier Guéniat serait détaché pour une durée maximum de cinq ans par le canton de Neuchâtel au profit de la République et canton du Jura pour assumer en même temps la conduite de la police cantonale jurassienne ad intérim et la gestion de ce projet ambitieux et résolument moderne. Un rapport intermédiaire sera adressé aux deux gouvernements au plus tard à fin 2013 quant au choix de la variante à mettre en œuvre. Afin d'assurer la coordination du projet, M. Olivier Guéniat restera membre du comité de direction de la Police neuchâteloise.

Par cette décision, les gouvernements jurassien et neuchâtelois s'inscrivent avec conviction dans un projet d'avenir, car ils sont convaincus qu'il participe à l'amélioration des organes de sécurité dans les deux cantons. C'est dans une perspective régionale qu'ils veulent optimiser les concepts liés à la sécurité, persuadés qu'ensemble ils pourront augmenter l'efficacité et les performances de leurs corps de police au profit de leur population tout en profitant de réduire les coûts liés à la sécurité.

Monsieur Olivier Guéniat prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} juin 2011 pour une période de trois ans, renouvelable à cinq ans.

Personnes de contact:

- *Charles Juillard, ministre des Finances, de la Justice et de la Police de la République et Canton du Jura, tél 032/420 55 03;*
- *Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances de la République et Canton de Neuchâtel, tél 032 889 64 00;*
- *Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise, tél 032 889 95 04.*

Note biographique d'Olivier Guéniat: Jurassien né en janvier 1967 à Porrentruy où il a suivi sa scolarité, Olivier Guéniat, a obtenu le Diplôme de Police Scientifique et de Criminologie à l'Université de Lausanne en 1991, puis le titre de Docteur en Sciences forensiques en 2001. Parallèlement, il a été chef du service scientifique de la police cantonale jurassienne de 1992 à 1997, puis dès 1997, chef de la police judiciaire du canton de Neuchâtel, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui au grade de commissaire divisionnaire et à ce titre également membre du comité de direction de la Police neuchâteloise. Il est très actif au niveau fédéral en tant que membre de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, membre de la Commission criminelle suisse, vice-président de l'Association suisse des chefs de police judiciaire, membre du Groupe d'experts Formation Dépendances, président du Groupe suisse des spécialistes en matière de recherche des causes d'incendies, de même qu'au niveau cantonal où il fait partie de nombreuses commissions interdisciplinaires. Il est surtout connu pour avoir écrit un livre consacré à la lutte contre le trafic de produits stupéfiants et un autre sur la délinquance des jeunes, de même que pour la rédaction d'un grand nombre d'articles scientifiques dans des revues spécialisées, et, récemment pour avoir participé à la rédaction du commentaire romand du code de procédure pénale suisse. Il est aussi chargé de cours à l'École des sciences criminelles de l'Université de Lausanne et directeur de trois cours de formation continue des policiers à l'Institut Suisse de police.